

## CE QUE PLAIDE LE MAROC À LA COP24

**L**a participation de la délégation parlementaire marocaine à la conférence sur le climat (COP24), à Katowice, en Pologne, reflète le consensus des composantes de la société autour des stratégies nationales de développement durable. C'est ce qu'a souligné Abdelaziz El Omari, Vice-Président de la Chambre des Représentants. La participation de la délégation marocaine, comprenant des députés de la Chambre des Représentants et de la Chambre des Conseillers, à une session extraordinaire de l'Union Interparlementaire, tenue par la ville de Cracovie (sud de la Pologne), le week-end dernier, et aux ateliers et réunions de la COP24, a été une opportunité pour expliquer les initiatives menées par le Royaume pour défendre les intérêts du continent africain en matière de protection de l'environnement et des conséquences du réchauffement climatique dont le continent n'est point responsable mais qu'il subit, au contraire. Abdelaziz El Omari a précisé, dans une déclaration à l'agence MAP, que les pays riches doivent contribuer à fournir les ressources nécessaires à l'adaptation au changement climatique. Il a également confié que la participation de la délégation parle-

mentaire marocaine à la COP24 est une occasion de partager des expériences avec d'autres parlementaires dans le domaine législatif, le but étant de contribuer à accélérer la mise en application des lois législatives visant la protection de l'environnement, parvenir au développement durable et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Dans le même ordre d'idées, le Vice-Président de la Chambre des Représentants a expliqué que cette présence de la délégation parlementaire marocaine s'inscrit également dans le cadre de la contribution de l'institution législative à la présentation et à la défense des positions du Royaume lors de cette rencontre internationale en vue de mettre en application l'Accord de Paris et les recommandations de la COP22 à Marrakech. «*Nous espérons que ce forum international permettra de passer de la phase d'incertitude à celle de la concrétisation afin de protéger l'environnement, relever le défi des changements climatiques et appliquer les engagements antérieurs en vue de parvenir au développement durable*», a-t-il insisté. Les travaux de la COP24 doivent prendre fin ce 14 décembre. ■